

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner avant le 21/04/2017 avec votre chèque de caution à :

ORL-DPC : 3, rue de l'Arrivée - BP 50 - 75749 Paris cedex 15

Tél : 01.43.22.08.34 – E-mail : orl-dpc@snorl.org

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse professionnelle : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Numéro RPPS : _____

Date de naissance : _____ Statut : Libéral/Salarié/Mixte : _____

Tél : _____ Portable : _____

E-mail : (obligatoire) _____

ACTIONS DPC – Hôtel Pullman - Cannes Mandelieu

JE M'INSCRIS A LA SESSION DE L'ACTION INDEMNISEE DE DPC : Cochez la case de l'atelier choisi

Hôtel Pullman, 605 av du Général de Gaulle – 06211 MANDELIEU CEDEX

Vendredi 12 mai 2017	15 h < 19 h - Salon Iles A / DPC de 4 h indemnisé 270€
<input type="checkbox"/> DPC n° 44371700012 Session 1 Experts : Mme. Stéphanie PERRIERE Dr Paul GIACHERRO Animateurs : Dr. Bertrand GEOFFRAY Dr. Jean-Michel KLEIN	“ORL/Orthophoniste : Pour une efficiente complémentarité” <i>La dysphonie de l'adulte constitue un motif fréquent de consultation dans l'activité quotidienne des ORL et plusieurs catégories professionnelles sont concernées par ce problème. La qualité du diagnostic et l'identification des causes de la dysphonie sont la base d'une prise en charge adaptée. Outre l'examen laryngé rigoureux le bilan vocal doit comporter une évaluation vocale perceptive, une évaluation acoustique et aérodynamique ainsi qu'une autoévaluation. Certains éléments du bilan peuvent être selon les habitudes et les pratiques de chacun réalisés par l'orl, le phoniatre ou l'orthophoniste. L'objectif de cette reunion est d'échanger nos experiences dans ce domaine.</i>
Samedi 13 mai 2017	8h30 < 12h30 – Salon Iles A / DPC de 4 h indemnisé 270€
<input type="checkbox"/> DPC n° 44371700013 Session 1 Experts : Pr. Jean-François PAPON Dr. Justin MICHEL Animateurs : Dr. Bertrand GEOFFRAY Dr. Jean-Michel KLEIN	“Diagnostic, prise en charge des sinusites chroniques atypiques” <i>La prise en charge des sinusites chroniques de l'adulte fait partie des consultations habituelles du praticien ORL quelle que soit son mode d'exercice. A côté des pathologie inflammatoires ou infectieuses communes, qui font l'objet d'arbre décisionnels bien définis et maîtrisés, aboutissant à une prise en charge généralement efficace, il existe des formes plus rares de sinusites chroniques, de présentation inhabituelle et rebelles aux traitements usuels. Elles nécessitent une stratégie diagnostique et un traitement spécifique. Cette reunion permettra d'échanger sur nos prises en charge de ces situations.</i>



Modalités de prise en charge - Indemnisation

➔ PRE-INSCRIPTION ⁽¹⁾ :

Pour vous inscrire à une action DPC, vous devez suivre les étapes suivantes :

- Vous connecter à votre espace personnel sur le site: www.mondpc.fr
- Cliquer dans la rubrique <recherche actions> puis indiquer la référence de l'action : <443717000..> et sélectionner <rechercher>
- Cliquer sur <détails de l'action> en haut à droite de la page
- Trouver le bouton < s'inscrire> en bas de la page
- Cliquer enfin sur <valider>

➔ DOSSIER A ENVOYER :

Afin de finaliser votre inscription, vous devez nous envoyer ce bulletin accompagné de votre **chèque de caution de 230€** à l'ordre de ORL-DPC. Nous conserverons ce chèque durant l'année 2017 pour toutes inscriptions. Il sera détruit en fin d'année sauf en cas d'annulation tardive voir modalités ci-dessous.

➔ TRANSPORTS :

Aucune prise en charge, quelle que soit la distance. Rappel : se rapprocher de son expert-comptable ou de son AGA pour la déductibilité.

➔ ANNULATION :

ORL-DPC encaissera le chèque de caution formation, en cas d'annulation du participant (**quel qu'en soit le motif**) moins de 15 jours calendaires avant la formation ou en cas de non-participation à la totalité de la formation. Un reçu fiscal vous sera remis.

➔ INDEMNISATION ANDPC : DPC de 4 h indemnisé 270€

ORL-DPC vous informera de votre inscription définitive par E-mail

Seuls les dossiers complets seront pris en compte

Pour toutes questions



01 43 22 08 34

orl-dpc@snorl.org

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation des formations ORL-DPC ci-dessus.

Date : _____

Signature et cachet (obligatoire)

(1) **Si vous n'avez pas de compte DPC**, il vous faut le créer sur le site www.mondpc.fr en remplissant toutes les rubriques et en validant votre enregistrement avec votre identifiant, qui est votre adresse mail, et le mot de passe de votre choix. Avant de commencer, munissez-vous absolument de votre numéro RPPS (figurant sur votre carte de l'ordre ou sur votre carte CPS) et de votre RIB. Vous recevrez quasi instantanément confirmation par mail de votre enregistrement et de votre mot de passe. Cette opération conditionne la validité de toute la suite de votre démarche de formation y compris votre indemnisation.